

Année scolaire 2020/2021

CLASSE DES CE 1

Matériel que votre enfant devra posséder le jour de la rentrée des classes qui aura lieu le MARDI 1 SEPTEMBRE 2020.

- 1 sac de classe (si possible rigide et pas de sac à dos afin de ne pas abîmer les cahiers)
- 1 cahier de texte classique (**pas d'agenda !**)
- 1 trousse (pour y mettre uniquement les stylos, le crayon de papier, la gomme, le taille crayon, le tube de colle, le feutre velleda, la paire de ciseaux) ***Une autre trousse est possible pour y mettre les feutres et les crayons de couleur mais ceux-ci peuvent également rester dans leur pochette.***
- 4 stylos bleu
- 2 stylos vert
- 1 stylo rouge
- 1 stylo noir
- 4 crayons de papier (ou porte mine)
- 2 gommes blanches
- 1 taille crayon avec réservoir
- 4 tubes de colle (dont 2 avec le prénom de l'enfant)
- 4 feutres velleda (dont 2 avec le prénom de l'enfant)
- 1 ardoise velleda
- 1 effaceur pour ardoise ou un petit chiffon
- 1 paire de ciseaux
- Des feutres pointes moyennes
- Des crayons de couleur
- Des écouteurs
- Un tablier ou une grande chemise adulte pour les activités d'arts visuels
- Un gobelet avec le prénom de l'enfant

Une réserve au nom de l'enfant sera faite en classe.

Le reste du matériel est financé par la commune (cahiers, protèges cahier, classeur, feuilles de classeur, pochette plastique, triple décimètre, compas, équerre, matériel de peinture, feuilles de dessins, encres...)

Tout le matériel de cette liste restera en classe, il ne sera pas emporté à la maison tous les soirs.

Il devra être renouvelé si nécessaire en cours d'année (matériel usagé, abîmé ou perdu)

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS

Merci de votre compréhension

Mme Bouffeteau et Mme Vieval